

# ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 11 août 2014 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00. Madame la conseillère Manon Jolin a motivé son absence.

Sont présents Messieurs les conseillers : Gérard Messier  
Adam Rousseau  
Yvon Larochelle  
Michel Frappier  
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale  
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 12 personnes présentes à cette séance.

\*\*\*

Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\*

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture du texte suivant:

Au nom du Conseil municipal, nous désirons offrir à la famille Morin nos sincères sympathies, Madame Yolande Paquet, Monsieur Renald Morin et ses fils Michael, Dany et Jean-François et aux parents et amis.

Monsieur Raymond Morin a été pour la municipalité un bâtisseur, un visionnaire et un important développeur et de plus, il a assuré la relève avec son fils et ses petits fils.

Il a été également impliqué au niveau municipal, de la paroisse et d'organismes communautaires.

### **UN PERSONNAGE QUI VIVRA DANS LE TEMPS PAR SES RÉALISATIONS ET SES IMPLICATIONS.**

\*\*\*

### **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

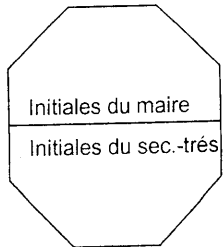
La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

\*\*\*

La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par Monsieur le conseiller Yves Jolin.

### **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- \*\*\* Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;



Initiales du maire

Initiales du sec.-trés

## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

- 4.0 Procès-verbal :
- 4.1 Adoption du procès-verbal du 07 juillet 2014;
- Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 07 juillet 2014;
- 5.0 MRC :
- Info 5.1 Il n'y a pas de réunion en juillet.
- 6.0 Correspondance:
- 6.1 Demande d'installer un dos d'âne;
- 6.2 Demande de remboursement surtaxe non-résident pour activité sportive;
- 6.3 Adoption du bordereau de correspondance du 30 juin au 06 août 2014;
- 7.0 Administration générale :
- 7.1 Autorisation de destruction de documents d'archives;
- Info 7.2 Désistement des demandeurs - requête en nullité;
- Info 7.3 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 juillet 2014;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
- 9.1 Nomination des membres du comité municipal de la sécurité civile et du chargé de projet assigné;
- 10.0 Travaux publics :
- 10.1 Demande au MTQ - lignage dans une zone de 50 kilomètres;
- 10.2 Acceptation des frais – travaux de rapiéçage;
- 10.3 Appel d'offres sur invitation – travaux de rapiéçage;
- 10.4 Acceptation des frais – honoraires professionnels;
- 11.0 Hygiène du milieu :
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
- 12.1 Prolongement du réseau d'égout – développement rue Paquet;
- 13.0 Loisirs et culture:
- 13.1 Formation « Aménagement de jeux d'eau »;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance;

### **185-08.2014 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document :

**ET QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **186-08.2014 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 JUILLET 2014**

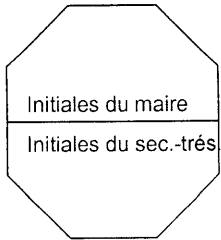
**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 07 juillet 2014 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 07 juillet 2014 soit adopté.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

### **4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 07 JUILLET 2014**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

La directrice générale ne résume aucun dossier en suivi du procès-verbal du 07 juillet 2014.

\*\*\*

### **5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DE LA MRC - JUILLET 2014**

Monsieur le maire, Claude Sylvain informe les personnes présentes qu'il n'y a pas eu de réunion de la MRC en juillet.

### **187-08.2014 6.1 DEMANDE D'INSTALLER UN DOS D'ÂNE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la demande d'une citoyenne à l'effet d'installer un dos d'âne sur la rue Bibeau ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a analysé diverses options dans ce dossier compte tenu de la configuration de la rue et de l'endroit où l'installation du dos d'âne est demandée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer la demanderesse que le conseil ne donne pas suite à cette demande.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **188-08.2014 6.2 DEMANDE DE REMBOURSEMENT SURTAXE NON-RÉSIDENT POUR ACTIVITÉ SPORTIVE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance du 23 juillet 2014 d'un parent quant à une demande de remboursement pour surtaxe de loisirs de non-résident pour son enfant inscrit au Club de baseball mineur de Sherbrooke ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente loisirs avec la ville de Windsor exclut cette activité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser un remboursement de 80% de la surtaxe de non-résident facturé par le Club de baseball mineur de Sherbrooke, lequel montant représente l'équivalence de la part de la municipalité quant à l'entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Windsor et le règlement de taxation annuelle ;

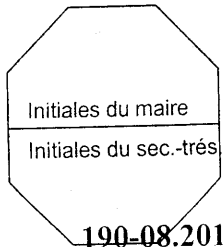
**ET QUE** ce remboursement d'une valeur de 80,00\$ soit autorisé sur présentation d'une preuve d'inscription au Club de baseball mineur de Sherbrooke.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **189-08.2014 6.3 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 30 JUIN AU 06 AOÛT 2014**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 30 juin au 06 août 2014.

**ADOPTION : 5 POUR**



# ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

190-08.2014

## **7.1 AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la destruction de documents d'archives selon la liste déposée au conseil et préparée par HB Archivistes en date du 04 juillet 2014, laquelle liste est produite en référence au calendrier de conservation sur les documents.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

## **7.2 DÉSISTEMENT DES DEMANDEURS – REQUÊTE EN NULLITÉ**

Le conseil prend acte du désistement sans frais des demandeurs dans la requête en nullité contre la Municipalité, Production Porcs Plus Inc, Ministre du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs et le procureur général du Québec.

\*\*\*

## **7.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 JUILLET 2014**

Le conseil municipal prend connaissance de l'état des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 juillet 2014, lequel est résumé par la directrice générale. Les revenus sont de 1 841 553,06\$ comparativement à un budget de 2 478 526,00. Les dépenses sont de 1 308 095,06\$ sur un budget de 2 200 049,00\$. Les immobilisations sont de 28 413,44\$ comparativement à un budget de 178 477,00\$; l'excédent est de 505 044.56\$.

\*\*\*

## **8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée de la part des personnes présentes.

191-08.2014

## **9.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DU CHARGÉ DE PROJET ASSIGNÉ**

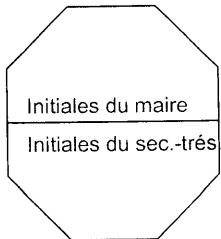
**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur la sécurité civile* a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton désire assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens contre les sinistres;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** par sécurité civile, on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a déjà un plan de sécurité civile, document de planification et de préparation en cas de sinistre majeur;



Initiales du maire

Initiales du sec.-trés

## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** datant de plusieurs années, il a été retenu de réviser le plan en suivant les six étapes de planification proposées par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité municipal de la sécurité civile doit être nommé pour soutenir la démarche de révision;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une offre de service de type « clé en main » pour la production et la réalisation du plan de sécurité par Monsieur Raymond Gagné, chargé de projet à la planification en sécurité civile;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers d'accorder le mandat de révision, d'implantation et de maintien en sécurité civile au Comité municipal de la sécurité civile – CMSC de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton :

**DE** nommer les membres du comité comme suit : Monsieur le maire, Claude Sylvain, Messieurs les conseillers Michel Frappier et Yves Jolin, le directeur incendie Monsieur Pierre Milhomme ainsi que la directrice générale, Madame Sylvie Champagne;

**D'**accorder le mandat de production et de réalisation du plan de sécurité civile à Monsieur Raymond Gagné, chargé de projet à la planification en sécurité civile au montant de 10 940,00\$ taxes en sus, le tout conformément à l'offre de service soumise le 18 mars 2014;

**ET QUE** copie de cette résolution soit transmise à Madame Catherine Otis, conseillère en sécurité civile de la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **192-08.2014 10.1 DEMANDE AU MTQ – LIGNAGE DANS UNE ZONE DE 50 KILOMÈTRES**

**CONSIDÉRANT QU'**un citoyen s'est présenté à la séance du conseil du 07 juillet 2014 en expliquant que dans une zone de 50 kilomètres, entre les numéros civiques 179 et 187 de la rue Principale, le lignage sur la chaussée permet d'effectuer des dépassements ;

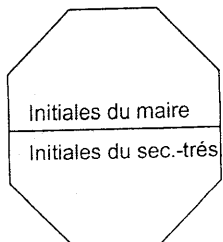
**CONSIDÉRANT QUE** cette situation est jugée dangereuse ;

**CONSIDÉRANT QUE** la rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton est sous juridiction du Ministère des Transports ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports d'analyser cette demande à l'effet que le lignage entre les numéros civiques 179 et 187 de la rue Principale, dans une zone affichant 50 kilomètres, soit repeint en ligne double interdisant les dépassements.

**ADOPTION : 5 POUR**

### **193-08.2014 10.2 ACCEPTATION DES FRAIS – TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE**



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de rapiéçage sur le chemin de la Rivière nord ont été effectués par l'équipe de voirie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 68000210 au montant de 595,72\$ incluant les taxes à la compagnie Gravière St-François;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par la réserve des Carrières Sablières.

**ADOPTION : 5 POUR**

**194-08.2014 10.3 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité lance un appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection de rapiéçage d'une partie du chemin Robert d'une longueur d'environ 90 mètres, d'une partie de la rue Le Hameau sur environ 250 mètres, d'une partie de la rue Morin sur environ 90 mètres et de l'intersection du chemin Salois et Labrie;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du document d'appel d'offres technique révisé ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers de lancer un appel d'offres sur invitation écrite pour des travaux de rapiéçage ;

**ET D'inviter par écrit** les compagnies indiquées dans le document identifié « Liste des compagnies à inviter à soumissionner pour les travaux de rapiéçage».

**ADOPTION : 5 POUR**

**195-08.2014 10.4 ACCEPTATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS – RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE SUD**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 177-07.2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture numéro 1 au montant de 2 340,00\$ à Monsieur Gaston Rouleau quant aux services professionnels d'ingénierie pour les travaux de réfection sur le chemin de la Rivière sud ;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par la réserve des Carrières Sablières.

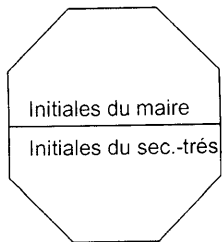
**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

**11.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet n'est discuté.

**196-08.2014 12.1 PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT – DÉVELOPPEMENT RUE PAQUET**



# Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de prolongement d'infrastructures de rue, d'égout sanitaire et pluvial de la rue Paquet sur 78 mètres sont projetés pour desservir trois (3) résidences futures;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un projet privé;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur du projet, Monsieur Raymond Morin, consent à céder à la municipalité pour la somme symbolique de un dollar (1,00\$), les infrastructures urbaines construites;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte de prendre possession desdites infrastructures dès que les travaux auront été complétés et reconnus conformes par l'ingénieur au dossier et l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics de la municipalité;

**QUE** la municipalité informe également le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qu'elle autorise Avizo Expert Conseils à présenter les plans et devis pour l'obtention d'un certificat d'autorisation de travaux;

**ET** d'annoncer que la municipalité ne s'objecte pas à l'émission dudit certificat.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

## 13.0 LOISIRS ET CULTURE

Aucun sujet n'est discuté.

197-08.2014

## 13.1 FORMATION « AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU »

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance du 17 juillet 2014 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie concernant une soirée d'information portant sur l'aménagement de jeux d'eau ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais d'inscription sont de 35,00\$ excluant les taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame la conseillère Manon Jolin à assister à cette formation qui aura lieu à Sherbrooke, le mercredi 10 septembre 2014;

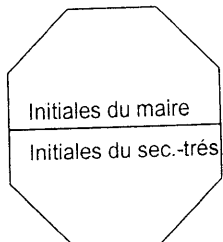
**QUE** la municipalité assume les frais d'inscription et que les frais afférents lui soient remboursés.

**ADOPTION : 5 POUR**

## COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

### COMPTES A PAYER DU 07 JUILLET au 10 AOÛT 2014

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
201400461 (I)	2771		2014-08-05	37	HYDRO-QUEBEC		2 584,50 \$
<b>Total des chèques émis</b>							<b>2 584,50 \$</b>

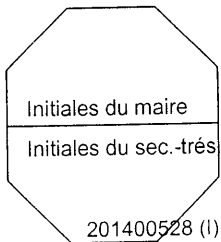


# *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

## COMPTES A PAYER DE LA SÉANCE DU 11 AOÛT 2014

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
							865,27 \$
201400462 (I)	2772		2014-08-12	5	CLIMATISATION ROGER		209,44 \$
201400463 (I)	2773		2014-08-12	18	L'ETINCELLE		1 967,85 \$
201400464 (I)	2774		2014-08-12	23	S.Q.A.E.-MINISTRE DES		620,21 \$
201400465 (I)	2775		2014-08-12	24	BELL Canada		656,20 \$
201400466 (I)	2776		2014-08-12	30	DEPANNEUR RENALD MORIN		2 382,72 \$
201400467 (I)	2778		2014-08-12	34	FEDERATION QUEBECOISE		1 813,29 \$
201400468 (I)	2779		2014-08-12	37	HYDRO-QUEBEC		39 518,35 \$
201400469 (I)	2780		2014-08-12	40	MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS		411,73 \$
201400470 (I)	2781		2014-08-12	44	SIGNALISATION DE L'ESTRIE		563,45 \$
201400471 (I)	2782		2014-08-12	54	TARDIF DIESEL INC.		38,27 \$
201400472 (I)	2783		2014-08-12	56	CENTRE DU TAPIS DE		1 086,67 \$
201400473 (I)	2784		2014-08-12	59	COOP DES CANTONS,		2 750,00 \$
201400474 (I)	2785		2014-08-12	72	BIBLIOTHEQUE MICHELINE-		92,33 \$
201400475 (I)	2786		2014-08-12	76	GROUPE CCL		300,00 \$
201400476 (I)	2787		2014-08-12	77	CENTRE DU TRAVAIL		149,36 \$
201400477 (I)	2788		2014-08-12	83	ATELIER LE K		1 185,23 \$
201400478 (I)	2789		2014-08-12	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S.		890,97 \$
201400479 (I)	2790		2014-08-12	101	SGMR DU VAL-SAINT-		162,50 \$
201400480 (I)	2791		2014-08-12	116	ROTISSERIE EXPRESS INC.		1 400,00 \$
201400481 (I)	2792		2014-08-12	118	FERME LEVEILLÉE ET		554,92 \$
201400482 (I)	2793		2014-08-12	128	POMPES R. FONTAINE -		312,00 \$
201400483 (I)	2794		2014-08-12	132	CONSEIL SPORT LOISIR		18 514,00 \$
201400484 (I)	2795		2014-08-12	135	VILLE DE WINDSOR		632,36 \$
201400485 (I)	2796		2014-08-12	144	PROTECTION MEGA PLUS INC.		37,03 \$
201400486 (I)	2797		2014-08-12	145	SHERLENN INC.		487,76 \$
201400487 (I)	2798		2014-08-12	167	EXCAVATION R. TOULOUSE &		1 072,48 \$
201400488 (I)	2799		2014-08-12	184	ARCHIVISTE MICHEL HAMEL		721,47 \$
201400489 (I)	2800		2014-08-12	185	LABORATOIRE		2 657,92 \$
201400490 (I)	2801		2014-08-12	201	GREAT WEST		229,72 \$
201400491 (I)	2802		2014-08-12	203	CHRONO CONTRÔLE ENR.		48,00 \$
201400492 (I)	2803		2014-08-12	275	FONDS INFORMATION sur le		3 680,73 \$
201400493 (I)	2804		2014-08-12	276	REVENU DU Canada		330,80 \$
201400494 (I)	2805		2014-08-12	277	REGIMES DE RETRAITE ET		8 977,57 \$
201400495 (I)	2806		2014-08-12	278	REVENU DU QUEBEC		340,10 \$
201400496 (I)	2807		2014-08-12	280	FONDS DES PENSIONS		6 288,11 \$
201400497 (I)	2808		2014-08-12	300	SANI ESTRIE INC.		528,89 \$
201400498 (I)	2809		2014-08-12	311	BRASSARD NORMAND 2006		11,37 \$
201400499 (I)	2810		2014-08-12	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE		162,11 \$
201400500 (I)	2811		2014-08-12	454	ORIZON MOBILE		1 033,51 \$
201400501 (I)	2812		2014-08-12	471	GRAVIERE ST-FRANCOIS		176,65 \$
201400502 (I)	2813		2014-08-12	474	WAJAX INDUSTRIES		2 688,40 \$
201400503 (I)	2814		2014-08-12	484	PETROLES COULOMBE ET		380,69 \$
201400504 (I)	2815		2014-08-12	502	SYNDICAT CANADIEN		2 127,04 \$
201400505 (I)	2816		2014-08-12	573	GARDA		226,33 \$
201400506 (I)	2817		2014-08-12	575	IN-FO.CA		3 555,45 \$
201400507 (I)	2818		2014-08-12	577	FINANCIERE BANQUE		1 861,83 \$
201400508 (I)	2819		2014-08-12	590	MONTY COULOMBE S.E.N.C.		171,03 \$
201400509 (I)	2820		2014-08-12	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS		393,21 \$
201400510 (I)	2821		2014-08-12	632	AWI INC.		172,44 \$
201400511 (I)	2822		2014-08-12	653	OKTANE DESIGN INC.		3 151,05 \$
201400512 (I)	2823		2014-08-12	654	SOMAVRAC C.C. INC.		3 067,00 \$
201400513 (I)	2824		2014-08-12	704	SERVICES AUX ENTREPRISES		190,90 \$
201400514 (I)	2825		2014-08-12	723	MARCHE ST-FRANCOIS		1 385,00 \$
201400515 (I)	2826		2014-08-12	742	VIENS NATHALIE		2 670,00 \$
201400516 (I)	2827		2014-08-12	744	ROULEAU GASTON		2 125,00 \$
201400517 (I)	2828		2014-08-12	754	GAZON D. M. G.		3 880,41 \$
201400518 (I)	2829		2014-08-12	783	REMORQUAGE SUNDBORG &		618,00 \$
201400519 (I)	2830		2014-08-12	794	FLAG GROUPE		55,00 \$
201400520 (I)	2831		2014-08-12	796	PLAGE MCKENZIE		865,00 \$
201400521 (I)	2832		2014-08-12	827	BLAIN ANDRÉ		425,00 \$
201400522 (I)	2833		2014-08-12	828	SOCIETE PROTECTRICE		3 252,91 \$
201400523 (I)	2834		2014-08-12	881	THIBAUT & ASSOCIÉS		215,94 \$
201400524 (I)	2835		2014-08-12	893	VALEURS MOBILIÈRES		101,18 \$
201400525 (I)	2836		2014-08-12	896	BIOLAB		484,78 \$
201400526 (I)	2837		2014-08-12	901	ACKLANDS GRAINGER		6 277,18 \$
201400527 (I)	2838		2014-08-12	921	VALORIS -		





# Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

201400528 (l)	2839	2014-08-12	933	9285-3332 QUÉBEC INC.	12 773,05 \$
201400529 (l)	2840	2014-08-12	938	COLMA-TECH	1 092,26 \$
201400530 (l)	2841	2014-08-12	965	DUPOUIS MARYSE	140,00 \$
201400531 (l)	2842	2014-08-12	977	PELISSIER RAYMOND	199,48 \$
201400532 (l)	2843	2014-08-12	986	SIMARD-LEBRUN FLORENCE	50,00 \$
201400533 (l)	2844	2014-08-12	997	LA NATURE DE MÉLODIE	100,00 \$
201400534 (l)	2845	2014-08-12	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	3 736,90 \$
201400535 (l)	2846	2014-08-12	999	LARIVIERE ANNIE	300,00 \$
201400536 (l)	2847	2014-08-12	1000	CERTIFIED LABORATORIES	302,23 \$
201400537 (l)	2848	2014-08-12	1001	LUSSIER MARC	265,00 \$
201400538 (l)	2849	2014-08-12	1003	SCOUTS DE L'ÉRABLE	70,00 \$
201400539 (l)	2850	2014-08-12	1004	COOPÉRATIVE AU JARDIN	13 954,00 \$
201400540 (l)	2851	2014-08-12	1005	COMEAU ISABELLE	80,00 \$

Total des chèques émis

177 265,03 \$

**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001**  
**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002**

**13 807.85\$**  
**15 810.44\$**

## 198-08.2014 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer du 11 août 2014 au montant de 177 265,03\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer tel que déposée;

**ET QUE** la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 5 POUR**

\*\*\*

### 15.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

\*\*\*

### 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1<sup>e</sup> Monsieur Jocelyn St-Laurent questionne la facture de la MRC de 39 518,35\$. Monsieur le maire donne des explications.

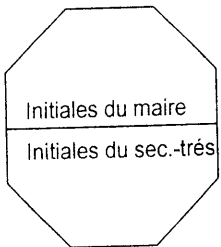
2<sup>e</sup> Monsieur Gustave Lebel questionne les travaux prévus sur le chemin de la Rivière Sud. Monsieur le maire répond qu'ils sont prévus cet automne et que l'ingénieur doit faire ses recommandations à savoir si une section du chemin peut être relevée. La directrice générale explique le processus suite à l'appel d'offre public.

3<sup>e</sup> Monsieur Ronald Mackey informe qu'il y a encore des débris sur le chemin du rang 3.

4<sup>e</sup> Monsieur Daniel Dion informe que son voisin laisse une vache morte à la limite de leurs terrains. On lui suggère d'appeler le MAPAQ ou l'environnement ou la SPA.

5<sup>e</sup> Monsieur Gustave Lebel commente le gravier laissé sur le chemin à l'entrée de la carrière Toulouse.

## 199-08.2014 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h20.

**ADOPTION : 5 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

\_\_\_\_\_  
Claude Sylvain, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Champagne, directrice générale  
secrétaire-trésorière